

CHU de Nantes

livret d'information



Centre d'AMP assistance médicale à la procréation

service de biologie et médecine du
développement et de la reproduction

Hôpital mère-enfant

1^{er} étage - 38 boulevard Jean-Monnet

44093 Nantes cedex 1

Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le service de biologie et médecine du développement et de la reproduction du CHU de Nantes. Quelle que soit la raison de votre venue dans le service (consultation, examen biologique, prise de sang, échographie...) nous vous remercions de prendre le temps de consulter ce livret d'information.

Nous y avons rassemblé des informations destinées à améliorer votre accueil et la qualité de votre prise en charge.

Comme tous les services du CHU, le service de biologie et médecine du développement et de la reproduction assure une triple mission de soin, d'enseignement et de recherche.

L'activité de soins est assurée par une équipe pluridisciplinaire qui réunit des cliniciens gynécologues et endocrinologues, des biologistes, des généticiens, des anesthésistes, des sages-femmes et des techniciens de laboratoire. Elle est centrée sur le diagnostic et la prise en charge de l'infertilité, le diagnostic pré-implantatoire, la préservation de la fertilité, le don de gamète et s'attache à tout mettre en œuvre pour répondre, de façon personnalisée et cohérente, à la demande d'aide des couples. Cette activité bénéficie d'un Système Qualité qui a permis sa certification ISO depuis 2006. Pour garantir la meilleure offre de soins, le service est en relation étroite avec les autres services concernés du CHU, notamment la gynécologie et l'urologie, et avec les établissements de soins publics et privés de la région.

L'activité de recherche, indispensable pour évoluer et développer de nouvelles réponses médicales à l'infertilité, est centrée autour de deux thématiques principales : la recherche de biomarqueurs utiles à l'amélioration des décisions thérapeutiques d'une part et l'exploration des cellules souches pour mieux comprendre le développement embryonnaire d'autre part. En partenariat avec l'industrie pharmaceutique, le service participe également à des protocoles nationaux et internationaux de recherche clinique pour le développement de nouvelles molécules et la mise en place de nouveaux traitements.

L'activité d'enseignement est essentielle car elle contribue à la formation des futurs professionnels de santé. Les praticiens du service assurent une part importante de l'enseignement de biologie, de physiologie et d'embryologie à la faculté de Médecine, à la faculté de Pharmacie, à l'école de sages-femmes et dans la plupart des écoles paramédicales et des instituts de formations de l'agglomération.

L'assistance médicale à la procréation (AMP) regroupe un ensemble de traitements et de techniques qui visent à favoriser la rencontre des spermatozoïdes et de l'ovocyte pour créer des conditions favorables à la survenue de la grossesse. Le diagnostic préimplantatoire vise à éviter la survenue d'une maladie génétique.

Celles et ceux que vous allez rencontrer

Pr Paul Barrière, chef du PHU « femme-enfant-adolescent », responsable du centre d'AMP

Pr Thomas Freour, chef de service

Dr Florence Leperlier, responsable de l'activité clinique

Elisabeth Nicod, cadre de santé médico-technique, coordinatrice qualité du centre

Les praticiens hospitaliers

Dr Agnès Colombel, Dr Thiphaine Lefebvre, Dr Mélanie Lobert, Dr Sophie Mirallié, Dr Arnaud Reignier, Dr Carole Splingart, Dr Sophie Loubersac

Les praticiens attachés

Dr Julien Bancquart, Dr Bénédicte Houlet, Dr Audrey Perennec, Dr Sophie Dubourdieu

Les sages-femmes

Virginie Carfantan, Sylvie Charron, Agnès Lafon, Iudivine Le Guevello, Florence Rossin

Les secrétaires

Aurélie Babin, Sonia Blon, Adeline Davy, Stéphanie Haddad, Blandine Legeay, Bernadette Ploquin, Véronique Harrouet, Lucie Cassard

Les techniciens

Pierre Cheraud, Delphine Douaud, Audrey Housson, Clélia Hoarau, Delphine Jouanic, Sandrine Orain, Florence Pasquier, Fabienne Pohnu, Camille Rosell

Ingénieur hospitalier

Jenna Lammers

Ingénieur qualité

Fanny Hersant

Les agents de service hospitalier

Marie N'Goma, Gwendoline Richard

Infirmière

Aurélie Garin

Les psychologues

Cécile Bruneau, Claire Naudin

Ce que vous devez apporter

De façon systématique, lorsque vous venez dans le service, vous devez toujours vous munir de **vos papiers d'identité** (carte d'identité ou permis de conduire ou passeport ou carte de séjour à l'exclusion de tout autre document) ; de **votre carte vitale**, de **votre carte de caisse complémentaire** (mutuelle, CMU), de votre attestation de prise en charge à 100 % et de **votre ordonnance, si vous venez pour un examen**.

Vous n'êtes jamais venu, ou si votre dernier passage date de plus de 12 mois : dès votre arrivée, il est indispensable de passer au bureau des admissions (rez-de-chaussée) pour remplir ou actualiser votre dossier administratif.

Vous êtes venu récemment, vous pouvez vous rendre **directement** dans le service. Les formalités d'admission ont déjà été effectuées. Si des mises à jour administratives de votre dossier sont nécessaires (changement d'adresse...), vous serez amenés à vous présenter au bureau des admissions.

Quelle que soit la technique d'AMP qui vous est proposée, la réglementation en vigueur impose aux patients et à l'équipe médicale un certain nombre d'obligations. Il vous sera notamment demandé de fournir différents documents administratifs dont nous vous communiquerons la liste.

Quelques chiffres

Chaque année, le centre d'assistance médicale à la procréation (AMP) du CHU de Nantes réalise en moyenne **2 700 cycles d'AMP**, dont **1 100 tentatives de FIV et ICSI** (fécondation in vitro avec micro-injection), **900 transferts d'embryons congelés**, **350 IAD** (insémination artificielle avec sperme de donneur) et **250 cycles de DPI**.

Le centre d'AMP du CHU de Nantes est depuis 2013 un des **5 centres français** à pratiquer le diagnostic pré-implantatoire (DPI). Le service assure une **activité de préservation de la fertilité** chez l'homme, la femme et l'enfant.

Le centre d'AMP du CHU de Nantes propose également l'activité de don d'ovocytes et d'accueil d'embryon aux couples des Pays de la Loire.

Contact

Accueil du service > Tél. **02 40 08 32 34**

Secrétariat fécondation in vitro (FIV) > Tél. **02 40 08 32 33**

Secrétariat diagnostic pré-implantatoire (DPI) > Tél. **02 40 08 33 97**

Secrétariat laboratoire pour prise de RV spermogramme > Tél. **02 44 76 80 87**

Bureau des sages-femmes > Tél. **02 40 08 31 80**

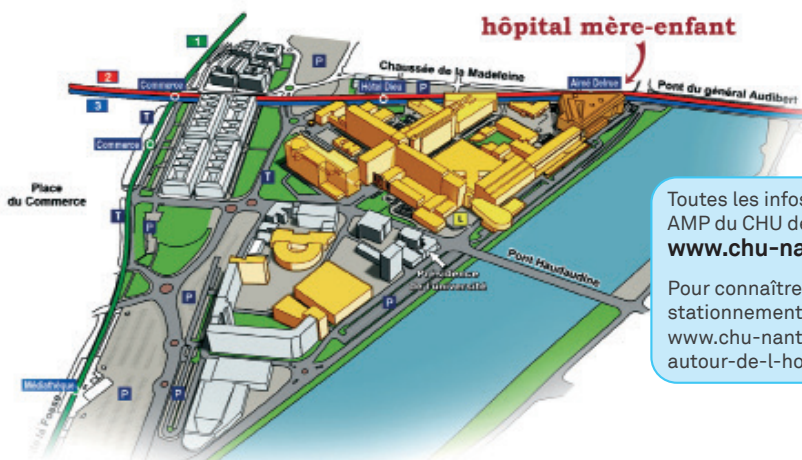
Télécopieur du secrétariat > Tél. **02 40 08 32 28**

Télécopieur du bureau des sages-femmes > Tél. **02 40 08 31 33**

Accueil maternité > Tél. **02 40 08 31 92**

Urgences gynécologiques > Tél. **02 40 08 32 17**

 Vous pouvez également prendre RdV directement sur Doctolib



Toutes les infos sur le centre AMP du CHU de Nantes sur www.chu-nantes.fr > amp

Pour connaître les lieux de stationnement autour du CHU : www.chu-nantes.fr/stationner-autour-de-l-hotel-dieu